

Sécurité – Les chefs de diplomatie de l'Union du Maghreb arabe à Alger sous «stress malien»

Nejma Rondeleux,

Entre la convocation d'une réunion maghrébine sur la sécurité en février dernier à Rabat à l'initiative de l'Algérie et sa tenue, aujourd'hui à Alger, le Mali a connu une évolution chaotique avec l'effondrement de l'armée et la prise du nord du pays par des groupes djihadistes. Les chefs de la diplomatie des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), sous stress malien voire sahélien, ont affiché une volonté de tisser un véritable partenariat dans le domaine de la sécurité.

Les ministres des Affaires étrangères des cinq pays membres de l'Union du Maghreb arabe (UMA), l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie et le Maroc, se sont réunis lundi à Alger en présence du secrétaire général de l'UMA, Habib Ben Yahia, pour s'entretenir sur la question de la sécurité dans la région. Le Mali a été au centre des discussions. Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a appelé à "une vision intégrée et coordonnée pour une coopération maghrébine". Proposée par l'Algérie lors du Conseil des ministres des Affaires étrangères à Rabat le 18 février dernier, la réunion s'est tenue dans un contexte sécuritaire alourdi par l'évolution de la situation au nord du Mali.

Dans une déclaration à la presse, le ministre algérien des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a lourdement insisté sur la nécessité de « dégager une vision intégrée et coordonnée pour une coopération maghrébine qui repose sur des bases solides et efficaces ». « La situation sécuritaire dans la région maghrébine est au centre des préoccupations des gouvernements de leurs pays respectifs », a-t-il déclaré au cours de son allocution avant de mettre l'accent sur la situation dans la sous-région du Sahel, notamment celle qui prévaut au Mali. « Le cas malien est devenu plus sérieux et dangereux compte tenu de la naissance des troupes terroristes et de leur circulation au Maghreb » a déclaré le ministre tunisien des Affaires étrangères, Rafik Abdesslam dénonçant au passage « une volonté de déstabilisation dans la région du Maghreb ».

60 tonnes de cocaïne par an

De son côté, le ministre marocain des Affaires étrangères, Saâdeddine El Othmani, a souligné le souci des maghrébins de préserver la stabilité et l'unité de ce pays en intensifiant les efforts visant à définir les bases d'"une coopération sécuritaire sérieuse" entre les pays de la région. Pour le ministre mauritanien des AE Hamadi Ould Hamadi, "la situation au Sahel menace la région du Maghreb arabe toute entière" appelant à concevoir une approche maghrébine unifiée qui devrait constituer un cadre juridique pour l'établissement d'une coopération sécuritaire efficace en vue d'assurer la stabilité de la région".

Et pour montrer que les choses deviennent sérieuses au plan sécuritaire, le secrétaire général de l'UMA, Lahbib Ben Yahia a révélé que "60 tonnes de cocaïne par an transitent illégalement à travers la région, ce qui exige de nous de faire de la coopération sécuritaire la priorité des pays maghrébins". Face à ces « défis sécuritaires », le ministre algérien des Affaires étrangères s'est prononcé en faveur « d'une consolidation des liens entre les pays de l'UMA, de la mise en place d'instruments et de mécanismes adéquats pour une coopération opérationnelle dans le domaine de la lutte antiterroriste, le crime transnational et le blanchiment d'argent ».

Une seule vision pour l'UMA

Un avis partagé par le ministre tunisien, Rafik Abdesslam, qui a déclaré vouloir une « seule vision pour l'UMA ». Il est question de renforcer la coopération juridique et judiciaire, de redynamiser les conventions conclues et d'œuvrer à la sécurisation des frontières communes. « Le partenariat reste la voie idoine pour une coopération intermaghrébine dans ce domaine » a indiqué le ministre

algérien qui s'est dit « conscient que cette rencontre est un autre départ vers la concrétisation de l'UMA ».

Les travaux de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UMA devraient être couronnés, en fin de journée, par une déclaration commune.